



TITRE : LA PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE DU TOUT PETIT (0/4 ANS)
MODULE 2 – Prise en Charge

➤ **Thème/résumé/contexte :**

Même si quelques rappels développementaux, voire notions nouvelles développementales sont abordées lors de la première journée de formation, cette dernière se veut avant tout clinique. Elle vise à offrir aux orthophonistes les clés pour évaluer et prendre en charge des enfants jeunes n'ayant pas ou très peu de langage.

Elle se compose de **2 modules indissociables de 2 journées.** (soit 28h au total)

➤ **Formateur :**

Elisa LEVAVASSEUR, Orthophoniste chargée d'enseignement.

Ses projets : ✓ Contribuer à la diffusion des connaissances autour des troubles de l'oralité ✓ Poursuivre une pratique orthophonique auprès des enfants présentant des troubles alimentaires. ✓ Réfléchir aux aspects « prévention » et « prise en charge précoce »

➤ **Date :**

JEUDI 8 JUILLET ET VENDREDI 9 JUILLET 2021 (14h)

➤ **Lieu :**

Moselle

➤ **Tarifs :**

Libéral : 420 €

Salarié : 420 €

➤ **Public visé :** orthophonistes

➤ **Prérequis :** formation initiale en orthophonie CCO/logopédie

➤ **Délai d'inscription :** 1 semaine avant le début de la formation, de préférence ; passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter au cas où il resterait de la place.

➤ **Nombre de participants :** 25

SOLformation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00016 - RCS EPINAL

72 rue d'Alsace – THAON LES VOSGES – F 88150 CAPAVENIR VOSGES – 03 29 37 23 85

solf.formation@gmail.com

<http://www.solfformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de d'Etat.



➤ **Objectifs pédagogiques :**

Cette formation vise à offrir aux orthophonistes les clés pour évaluer et prendre en charge des enfants jeunes n'ayant pas ou très peu de langage, et plus précisément elle tend à permettre de :

- Repérer et évaluer l'enfant à risques
- Accompagner ses parents en les rendant experts des particularités développementales de leur enfant
- Proposer un suivi ajusté au profil développemental global
- Construire des outils indispensables à la spécificité de ces prises en charge et / ou identifier les outils et situations existantes susceptibles de soutenir le développement de l'enfant dans son environnement immédiat

2

➤ **Objectifs portant sur l'analyse des pratiques :**

Développer une démarche réflexive sur sa propre pratique à travers l'analyse des pratiques orthophoniques présentées dans les vidéos et grâce aux ateliers pratiques d'analyse des pratiques professionnelles.

➤ **Moyens pédagogiques techniques :**

- Power point
- Temps d'analyse des pratiques professionnelles
- Ateliers pratiques
- Allers-retours entre théorie et cas cliniques
- Partages collaboratifs des connaissances et savoirs faire
- Quizz
- Vidéos
- Jeux de rôles

➤ **Moyens d'encadrement, pédagogiques et techniques :**

- Le formateur sera présent pendant les 2 jours de la formation.
- Une organisatrice-animatrice de SOLFormation sera présente pendant ces 2 jours. Elle sera chargée des relations avec les stagiaires et pourra être contactée pour toute demande de renseignement concernant ce festival. Il s'agit de : Emmanuelle TAPP-MERVELET - 03 87 36 75 80 – e.mervelet@orange.fr – 10, La Tannerie 57070 SAINT-JULIEN-LES-METZ

➤ **Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :**

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

➤ **Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :**

Trois questionnaires obligatoires pour tous les stagiaires :

- Modalités d'évaluation des acquis des connaissances :

SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00016 - RCS EPINAL

72 rue d'Alsace – THAON LES VOSGES – F 88150 CAPAVENIR VOSGES – 03 29 37 23 85

solf.formation@gmail.com

<http://www.solfformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



->1° questionnaire pré-formation : il sera envoyé aux inscrits, avant le séminaire, sous forme d'un lien google forms à compléter en ligne.

->2° questionnaire post-formation : à la fin des 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire d'évaluation des connaissances (google forms). Il permettra d'évaluer les connaissances acquises.

-Modalité d'évaluation de la formation :

->3° questionnaire d'évaluation : à la fin des 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire de satisfaction (google forms).

➤ **Programme détaillé :**

Jour 3 : Les différents axes de la prise en charge orthophonique du jeune enfant

Outils pédagogiques : power point / partages collaboratifs des connaissances et savoirs faire / quizz / vidéos

Objectifs :

- ✓ Ajuster le cadre d'accueil dans un cabinet d'orthophonie, et les possibilités de soins en cas de téléorthophonie
- ✓ Savoir proposer des activités ajustées aux besoins de l'enfant et comprendre leurs objectifs (sensorialité / motricité/ sphère orale / compétences socles /communication réceptive et productive)
- ✓ Mener un accompagnement parental fructueux pour la prise en charge : rendre les parents experts.
- ✓ Identifier et accompagner les premiers pas de communication verbale en production : développer le lexique, amorcer la syntaxe, affiner la phonologie

MATINEE 1 :

8h30 – 8h45

- Tour de table, questions, quizz

8h45 – 10 h30

- Bases logistiques indispensables au suivi orthophonique du jeune enfant
 - Parents
 - Plaisir
 - Fréquence-cohérence
 - Pluridisciplinarité
- Aspects sensoriels et moteurs dans la prise en charge orthophonique
- Sphère orale

10h45 – 12h45

- Compétences socles et émergences linguistiques
 - Activités en séance
 - Activités à la maison

SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00016 - RCS EPINAL

72 rue d'Alsace – THAON LES VOSGES – F 88150 CAPAVENIR VOSGES – 03 29 37 23 85

solf.formation@gmail.com

<http://www.solfformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



- Exemple de remédiation du tout petit :
Oral Ortho Petits

APRES-MIDI 1 :

14h – 16h

- Réflexions cliniques
 - Analyse de bilan
 - Objectifs
 - Plan de soin et activités proposées
 - Evolution

16h15 – 17h15

- Les cas particuliers
 - * Indisponibilités parentales
 - * Télé-orthophonie
 - * L'échec

jour 4 – Asseoir les savoirs développés et entraîner les compétences

MATINEE 2 :

8h15 – 9h

- Tour de table, questions, quizz

9h-10h30

- Présentation de dossiers de stagiaires
 - Identifier la problématique de l'enfant

10h45-12h45

- Mise en place d'objectifs
- Mise en place d'un plan de soins

APRES-MIDI 2 :

14h – 17h00

- Élaborer des situations ludiques soutenant le développement du tout petit pour la séance et / ou la maison
 - Sensorialité
 - Motricité
 - Compétences socles
 - Langage lexique
 - Langage phonologie
 - Syntaxe (bases)

SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00016 - RCS EPINAL

72 rue d'Alsace – THAON LES VOSGES – F 88150 CAPAVENIR VOSGES – 03 29 37 23 85

solf.formation@gmail.com

<http://www.solfformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de d'Etat.



- Elaborer des supports parentaux

➤ **INFORMATIONS PRATIQUES**

- Accueil 30 minutes avant le début de la formation et remise de documents.
- Programme susceptible d'être éligible à une prise en charge FIF-PL.
- Programme valorisable au titre du DPC sous réserve de publication.

INSCRIPTION AUX MODULES 1 et 2 OBLIGATOIRE

➤ **INSCRIPTION**

Programme susceptible d'être éligible à une prise en charge FIF-PL.

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SOLFormation.

Professionnels salariés :

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SOLFormation, cette inscription devra être confirmée par son employeur. L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation. Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation.

Professionnels libéraux :

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation. Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation, à l'adresse indiquée sur le courriel de préinscription.

Nos locaux de formation sont aux normes pour accueillir tout public.

Vous êtes en situation de handicap ? N'hésitez pas à contacter l'organisateur pour toute adaptation nécessaire lors d'une formation.

SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00016 - RCS EPINAL

72 rue d'Alsace – THAON LES VOSGES – F 88150 CAPAVENIR VOSGES – 03 29 37 23 85

solf.formation@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00016 - RCS EPINAL

72 rue d'Alsace – THAON LES VOSGES – F 88150 CAPAVENIR VOSGES – 03 29 37 23 85

solf.formation@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de d'Etat.